

INTRODUCTION

Christine Bousquet-Labou erie et Val erie Sottocasa

La construction de l' Etat monarchique en France de 1380   1715 englobe deux grands temps individualis es de l'histoire ; la fin du Moyen  ge – dans son dernier si cle – et les temps modernes – une premi re modernit   tendue   l'ensemble du r gne de Louis XIV – ; cette rupture de convention, quoique peu d montr e, ne r siste en effet gu re   l'analyse dans le domaine politique, analyse qui est la n tre pour ce nouveau programme. Le passage de la couronne entre Charles VIII et Louis XII ou entre Louis XII et Fran ois I^{er} ne se manifeste pas de mani re sensible : nul ne peut penser que les habitants du royaume aient alors eu conscience d'une r elle modification. On ne peut pas en dire autant de l'ann e 1715 : la mort du Grand Roi est un soulagement pour une partie des Fran ais, et la r gence de Philippe d'Orl ans porte de nombreux espoirs de changements politiques.

La premi re r flexion concerne le temps long de cette question ; comment justifier les dates butoirs de d but et de fin du programme ?   la mort de Charles V, l'arr t sur image d'un royaume totalement reconquis, ou presque, par les arm es du roi, dirig es par le conn table Bertrand du Guesclin, pourrait suffire   justifier un tel point de d part, mais il faudrait tout au moins l'appuyer par la r flexion intellectuelle men e   cette  poque : le *songe du vieil p lerin* de Philippe de M zi res expose en 1378 une conception document e de la th orie du pouvoir souverain : pour la premi re fois depuis la red couverte du droit romain au XII^e si cle, une telle th orie est v ritablement construite, et m me si elle a  t  largement pr par e par les l gistes de Philippe le Bel, elle n'est vraiment th oris e politiquement qu'  la fin du XIV^e si cle. D sormais le roi peut  tre d clar  empereur et son royaume peut porter le nom d'empire (AUTRAND, 1998). La th orie juridique de Philippe de M zi res conf re une nouvelle dimension   la construction monarchique.

La date de fin fait r f rence   la mort de Louis XIV le 1^{er} septembre 1715 mais l'ann e tout enti re est riche en rebondissements :   la mort du « Grand Roi » succ de la r gence de son neveu, Philippe d'Orl ans. Ce dernier est proche des milieux r formateurs qui souhaitent que la France passe   un autre r gime politique, moins autoritaire et davantage pluraliste. La modernit  de ces aspirations pose question tant elles renvoient   des dynamiques contestataires anciennes, remontant parfois   la fin du Moyen  ge. Toutes ont interrog  la nature m me de la

construction de l'État monarchique en France, ce qui ne permet pas aux candidats d'envisager la dynamique politique à l'œuvre en France de manière linéaire et continue.

Derrière la question classique que semble poser ce programme, c'est à un véritable réexamen de l'évolution monarchique qu'il faut se livrer.

Les travaux récents des historiens ont considérablement fait évoluer les manières d'aborder la question et ont clairement mis la guerre au centre de la construction ; guerre de Cent Ans, guerres de Religion, de trente ans, guerres louis-quatorzièmes pour ne citer que les plus emblématiques se répètent, voire s'accumulent, traçant un monde en constant conflit, à l'intérieur comme à l'extérieur du royaume. Le regard se porte désormais alors plutôt sur la réception de cette construction monarchique : voilà une des questions importantes que doivent se poser les candidats : qu'en est-il des réactions des populations quelle que soit la strate sociale à laquelle ils appartiennent ? comment ont-ils ressenti, accepté, ou refusé l'évolution monarchique, de Charles VI à Louis XIV ?

La question mise au programme relève de l'histoire politique sur la longue durée : quels en sont les enjeux historiographiques ? S'il ne peut être question ici de répondre exhaustivement à cette question, nous soumettons quelques pistes aux candidats et aux lecteurs. L'histoire politique est un champ de l'histoire traditionnel qui a connu d'importants bouleversements depuis les années 1950-1960 et la diffusion des méthodes de l'École dite des *Annales*, du nom de la revue fondée en 1929 par Lucien Febvre (1878-1956) et Marc Bloch (1886-1944). En 1924, Marc Bloch publie *Les rois thaumaturges. Étude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale particulièrement en France et en Angleterre*, Paris, A. Colin, 1924. Dans cet ouvrage, il entreprend de comprendre quelle est la place du surnaturel dans l'image de la royauté en France et en Angleterre, entre la fin du Moyen Âge et le XVII^e siècle. S'interroger sur l'image de la royauté, c'est essayer de comprendre la manière dont la légitimité de la fonction royale est perçue et comment elle se donne à voir elle-même. La période étudiée par Marc Bloch est centrale car elle voit la naissance et l'affirmation des États en Europe occidentale. Le pouvoir royal devient l'un des moteurs les plus importants de la construction de l'identité collective et le caractère sacré de la personne royale, intermédiaire direct entre Dieu et les hommes, en constitue une pièce essentielle. La longue guerre de Cent Ans a encouragé une lecture religieuse des événements. La sacralité du roi s'inscrit dans cette dynamique. Elle permet de faire en sorte que le roi ne soit pas un haut dignitaire mais que se noue autour de sa personne un lien affectif fort. Notre civilisation, écrit Marc Bloch, en est directement issue. C'est pourquoi ces rites magiques doivent être expliqués dans leur durée et leur évolution « pour contribuer à l'histoire politique de l'Europe, au sens large », c'est-à-dire, selon Marc Bloch, celui de civilisation.

L'histoire politique a été ébranlée par ces nouvelles interrogations : alors qu'elle était l'essence même de la discipline historique, elle s'est retrouvée au second plan lorsque les historiens ont considéré que l'histoire de « grands hommes » et des grands événements n'étaient qu'une infime partie de l'histoire. Ils se sont alors détournés d'une manière de faire de l'histoire jugée étriquée, conservatrice, erronée. Ne rejetant pas l'histoire politique tout entière, ils proposaient au contraire une nouvelle approche du politique. Le succès de leur démarche a été faible : les années 1950-1970 ont vu fleurir une histoire économique et sociale, une histoire culturelle, des longues durées, imprégnées de concepts issus de l'anthropologie et de la sociologie. L'événement, l'histoire récit appartenait au passé, un passé jugé réactionnaire (LE GOFF, 1978, réédition 1988, p. 15-17) par des historiens qui l'accusaient de ne s'intéresser qu'aux couches supérieures de

la société et institutions, laissant dans le silence la masse de la société, à laquelle la « nouvelle histoire » entendait se consacrer (LE GOFF, 1988, p. 170). Une histoire des cadres de vie, des mentalités, du milieu social, était valorisée. C'est dans ce contexte que Georges Duby publie *27 juillet 1214. Le dimanche de Bouvines* dans la collection « Trente journées qui ont fait la France ». Une bataille devenait une fenêtre sur toute une époque, permettant à l'historien de faire un récit, d'expliquer ce qu'était la guerre, la paix, et en quoi cet affrontement était un jalon de la lente montée du sentiment national. Réconcilier le temps court et le temps long, tel était le défi de cet ouvrage qui venait en écho des travaux d'historiens sensibles à l'histoire des mentalités.

L'histoire de la monarchie a cependant fait les frais du discrédit de l'histoire politique « classique » ; elle était perçue à travers des catégories de pensée négatives héritées des Lumières et de la Révolution française. Si le terme « absolu » existe depuis des siècles dans la langue française, « absolutisme » est forgé au cours de la Révolution française, pour désigner un mode de gouvernement dans lequel le roi dispose de tous les pouvoirs, en opposition à un régime constitutionnel respectueux des droits des citoyens. L'absolutisme s'est trouvé assimilé à l'arbitraire et au despotisme (COSANDEY, DESCIMON, 2002, p. 16-17). Mais, dans le même temps, des recherches étaient menées pour renouveler l'histoire de la monarchie et de l'État monarchique par des contemporains de Lucien Febvre et Marc Bloch : Norbert Élias, sociologue allemand, a analysé les processus de concentration des pouvoirs autour des rois au Moyen Âge et à l'époque moderne dans les années 1930. Il publie en 1969 un ouvrage traduit en Français en 1975, mais connu bien des années auparavant par les historiens français, *La dynamique de l'Occident*.

En se concentrant sur l'Europe occidentale, Élias montre comment les rois concentrent les pouvoirs – principalement celui de faire la guerre – sur leur territoire, puis accumulent par différents moyens d'autres territoires dans le but de dominer les grands nobles. La monarchie s'érige dans une dynamique de lutte pour la suprématie, qui conduit de la concurrence entre plusieurs puissants au monopole du pouvoir par un seul, le monarque, ce que son nom indique (monarchie : le pouvoir d'un seul, du grec *monos* et *archein* : le gouvernement). Le très vaste empire romain germanique n'a pas permis une telle évolution, plus aisée dans les royaumes de taille moyenne comme la France et l'Angleterre. La guerre de Cent Ans, fruit d'une rivalité entre les deux rois pour la domination de la France, a accéléré ce processus. Le monopole se construit sur une double base militaire et fiscale. Cela suppose la création d'un appareil administratif permanent, spécialisé dans la gestion de ces monopoles : c'est ce que l'on désigne par le terme d'État selon Norbert Élias. Plusieurs groupes sociaux tirent leur puissance du service de l'État, des militaires aux officiers, en passant par les hommes de lois au service de la justice royale. Un roi faible ou un régime instable ne font pas leur affaire : ils ont donc intérêt à favoriser un monarque puissant, tout en faisant valoir leurs propres privilèges. La puissance de l'État résulte d'un équilibre, lui-même fruit d'une négociation. Le roi est puissant du fait de sa capacité à négocier ces équilibres et par là, la paix sociale : l'exercice de la puissance publique consiste à réguler les conflits sociaux ; c'est là, selon Norbert Élias, le cœur du pouvoir absolu, un pouvoir relatif, fruit de négociations sociales qui permettent non pas de nuancer le caractère absolu du pouvoir royal, mais d'en comprendre la nature et les fonctions.

Aux États-Unis, autour de l'école de Chicago, l'on suit les traces de Marc Bloch en étudiant le sens symbolique et politique des cérémonies monarchiques telles que le sacre, les funérailles ou les lits de justice : Ernst Kantorowicz publie *King's Two Bodies (Les deux corps du roi)* en 1957 afin de renouveler l'histoire politique grâce à la mise en œuvre d'une anthropologie du politique.

En France, les années 1980 sont marquées par le bicentenaire de la Révolution française : le temps court de l'événement s'impose à la réflexion des historiens qui, avec Michel Vovelle, analysent l'articulation entre le temps court et le temps long qui fait la profondeur de l'histoire politique (VOVELLE, 1982, p. 231). Cette réflexion est particulièrement féconde pour les périodes médiévales et moderne. Sept colloques internationaux ont réuni des historiens, historiens de l'art, juristes, sociologues sur *Les origines de l'État moderne en Europe, XIII^e-XVIII^e siècle* entre la fin des années 1980 et le début des années 1990, sous la direction générale de Jean-Philippe Genet et Wim Blockmans, historiens spécialistes d'histoire politique médiévale et de la première modernité. Une réflexion est dès lors menée sur la nature des phénomènes politiques. La question des jeux de pouvoir se révèle bien plus complexe que la suite d'événements auxquels ils avaient d'abord été ramenés. Le politique relève de liens compliqués qui lient gouvernants et gouvernés, de l'équilibre précaire mais parfois durable qui peut être trouvé.

L'histoire de l'État a été complètement renouvelée par les médiévistes et les modernistes qui étudient sa naissance : l'État n'est pas une réalité immuable mais le fruit d'une histoire. Il reste une construction institutionnelle mais sa réalité est bien plus complexe, à la fois idéologique, issue de représentations, de valeurs et d'aspirations. Son but est d'organiser les sociétés dans la durée : il est donc le fruit d'un consensus plus ou moins large et plus ou moins stable. C'est l'un des enjeux de la question posée par le programme d'histoire médiévale et moderne : il s'inscrit dans le temps long de la naissance et de l'affirmation de l'État monarchique tout en valorisant d'autres régimes historiques liés aux événements qui rythment les trois siècles concernés.

Le temps long du programme et sa définition géographique sont au cœur de la problématique ; la nécessité de réfléchir en termes cartographiques est essentielle ; la carte du royaume en 1380 et celle de 1715 ne coïncident pas : les fortunes de guerre successives la font évoluer perpétuellement ; toute la réflexion doit s'appuyer sur la construction personnelle d'une cartographie ordonnée et évolutive. Les points d'entrée sont multiples : géographie des apanages et du royaume de Bourges, reconquête de la guerre de Cent Ans, différences entre pays d'états et pays d'élections, géographies des soulèvements, des ruptures religieuses, localisation des conflits, des guerres de Religion, recensement des gains territoriaux... doivent contribuer à construire le socle sur lequel appuyer toute réflexion, tant à l'écrit qu'à l'oral. Les cartes publiées sont fort nombreuses et il nous a paru plus important de laisser les candidats réaliser eux-mêmes leurs propres cartographies pour pouvoir se les approprier.

La chronologie très longue de la construction du royaume de France doit aussi se décliner en plusieurs entrées ; nous avons choisi d'en bâtir quelques exemples particulièrement importants pour faciliter le maniement dans un contexte plus large dans lequel il serait facile de les oublier. Il est évident que la superposition des chronologies est indispensable pour cerner l'ensemble des problématiques du sujet. Mais le choix thématique nous a paru plus pertinent et plus maniable.

La question des sources est bien évidemment au cœur de la problématique : cette construction monarchique se lit à travers des sources de natures très différentes, mais aussi très complémentaires. Les textes documentaires, normatifs et actes de la pratique sont extrêmement nombreux : ils reflètent une vision du pouvoir de la part de ceux qui entendent contribuer à la construction de la monarchie ; rois, princes, officiers, commissaires, intendants, ministres écrivent ou font écrire, prennent des décisions, disent leur conception du pouvoir. Mais ces textes, aussi importants soient-ils, ne peuvent suffire : les réactions des populations, la masse des textes narratifs

issus de tout l'ensemble social que constituent le roi et de son entourage, les clercs et la population en général, ainsi que les sources de justice et des institutions laissent voir et entendre les réactions, les acquiescements, les murmures et les révoltes. L'ensemble doit être donc confronté et utilisé de manière précise et argumentée sans perdre de vue le décalage important entre les auteurs ; les révoltes et les guerres sont souvent présentées par les vainqueurs, les réformes par ceux qui les promulguent. La voix des petits et des humbles manque souvent à l'appel ou se lit de manière discrète.

Tous ces textes très nombreux – car la production d'actes augmente de manière exponentielle durant toute cette période –, ne doivent pas faire oublier la masse des sources architecturales, monumentales, et iconographiques qui, toutes, à des degrés divers, révèlent cette construction monarchique ; Versailles est l'exemple absolu, mais le Vaux-le-Vicomte de Nicolas Fouquet ouvre tout autant sur une réflexion de la perception du pouvoir pendant la jeunesse de Louis XIV. Les innombrables châteaux qui scandent le territoire, les murailles urbaines sans cesse reconstruites ou abattues à l'époque moderne, les objets d'art qui s'échangent et se donnent dans les gestes rituels du don et du contre-don, sont des marqueurs emblématiques de cette monarchie Valois puis Bourbon. Les commandes artistiques organisées et institutionnalisées des rois dans tous les domaines sont des marqueurs de souveraineté et envoient le message d'une majesté royale contrôlée. La littérature, la peinture et la musique notamment, mais sans exclusive, servent le roi même si le recul ou la critique peuvent aussi se lire en filigrane. La grammaire gestuelle qui, progressivement s'impose, tend à figer les rapports entre le roi et ses courtisans et impose, elle aussi, une mise en ordre et en lumière de la conception de plus en plus hiératique du pouvoir souverain. La presse, encadrée, surveillée et encouragée tout à la fois, s'impose comme un formidable outil de promotion de l'autorité royale tout comme elle peut s'avérer un outil de contre propagande tout à fait redoutable.

L'ampleur de la question nous a amenés à sélectionner un certain nombre d'entrées que les candidats auront intérêt à compléter par un travail de lecture des bibliographies qui accompagnent chaque chapitre. La construction et l'affirmation monarchique permettent de réfléchir à l'idéologie qui sous-tend toute cette période ; sur quelles pensées et sur quels actes idéologiquement forts se sont construites ces réflexions dans le royaume et dans l'outre-mer en élaboration ? Les piliers de la construction de l'État monarchique reprennent les grandes prérogatives et les domaines régaliens récupérés et ordonnés par la monarchie, à savoir la justice et les finances. Les acteurs de toute cette construction se retrouvent, à l'évidence, dans chaque thématique : nous avons choisi de mettre en valeur certains d'entre eux parce qu'ils offrent un prisme particulier : c'est le cas notable des reines et des régentes qui occupent un rôle central qu'il convenait de mettre en valeur. Parmi les protagonistes les plus importants de cette construction portée en lien avec le roi, les villes forment un marqueur important et dynamique. Plus généralement les intermédiaires jouent un rôle concret dans les provinces pour beaucoup, permettant la relation réelle et parfois étroite du roi et de ses sujets malgré les distances tangibles qui doivent toujours être prises en compte.

La guerre est le ressort fondamental de cette construction par sa permanence depuis le début du XV^e siècle, par les besoins de financement qu'elle impose et les problèmes de consentement à l'impôt qui en découlent ; consentement contesté jusqu'à la révolte, selon un calendrier assez répétitif. Pourquoi et comment se révolter et comment le pouvoir royal répond-il à ces révoltes ? Et comment se construit-il, sous la permanence de cette représentation *a priori* négative ? Les

besoins de la guerre, ne sont pas seulement financiers et l'espionnage se déploie tout au long des conflits jouant son rôle de renseignement conformément à l'éducation au secret mis en valeur par les *miroirs des princes*. La guerre et les perturbations de toutes sortes qu'elle induit tissent la toile de fond de cette construction monarchique et déborde d'ailleurs aussi bien en amont qu'en aval de ce programme.

Enfin les rapports du roi et de l'Église forment une trame tout aussi essentielle de l'avancée monarchique et de sa mise en échec lorsque la cohésion interne est brisée : le cas des guerres de Religion est à cet égard l'exemple le plus abouti de cette difficulté. Les souverains hésitent entre une politique de tolérance où tous leurs sujets, aussi bien juifs – bien que les six grandes expulsions antérieures aient déjà très largement diminuée leur population en France – que catholiques, puis protestants, pouvaient vivre sans risques majeurs dans le royaume, et une intolérance d'État manifestée de manière éclatante dans les expulsions des derniers juifs de France en 1394, et par l'abolition de l'édit de Nantes en 1685. Il est bon de souligner que ces deux dates, proches de celles retenues dans la question, ouvrent sur un faisceau de réflexions en profondeur en encadrant d'une autre manière, assez terrible au demeurant, ce long programme. La division confessionnelle du royaume de France agit comme une contrainte dans le processus de construction monarchique mais elle en est aussi un moteur extraordinaire puisque seul le roi peut s'imposer à tous par le jeu des tolérances-intolérances qui rythment sa montée en puissance.

De l'avènement de Charles VI, monarque faible, affaibli par la maladie et sous influence, d'un royaume encore tiraillé, contesté et parfois même bafoué par de puissants voisins, à Louis XIV qualifié de « plus grand roi de la Terre » malgré une fin de règne difficile, le chemin est long et tortueux vers la légitimité de la monarchie absolue. Mais cette durée même contribue à en assurer les bases, tant elle a permis à tous les contemporains qui ont vécu au cours de ces 335 années, acteurs ou témoins, puissants ou petits, de s'y résoudre, voire d'y contribuer par leur réflexion ou par leurs décisions.

BIBLIOGRAPHIE

- AUTRAND F., « Le concept de souveraineté dans la construction de l'État en France XIII^e-XV^e siècle » dans S. BERSTEIN et P. MILZA (dir.), *Axes et méthodes de l'histoire politique en France*, Paris 1998 p. 149-162.
- BEAUNE C., *Naissance de la nation France*, Paris, Gallimard, 1985.
- BLOCH M., *Les rois thaumaturges. Étude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale particulièrement en France et en Angleterre*, Paris, A. Colin, 1924.
- BULST N., GENET J.-PH. (éd.), *La ville, la bourgeoisie, et la genèse de l'État moderne (XII^e-XVIII^e siècles)*, Actes du colloque de Bielefeld (30 novembre – 1^{er} décembre 1985), Éd. du CNRS, 1988.
- COLLECTIF, *Histoire du Christianisme*, Jean-Marie MAYEUR, Luce PIETRI, Marc VENARD, André VAUCHEZ (dir.), Paris, Desclée, t. VI, 1990, t. VII, 2012, t. VIII, 1992, t. IX, 1997.
- CORNETTE J. (dir.), *La Monarchie. Entre Renaissance et Révolution 1515-1792*, Paris, Éditions du Seuil, 2000.
- CORNETTE J., *Le roi de guerre. Essai sur la souveraineté dans la France du Grand Siècle*, Paris, Payot et Rivages, 1993 rééd. 2010.
- COSANDEY F., *La reine de France, symbole et pouvoir*, Gallimard, coll. « Bibliothèque des Histoires », 2000.
- COSANDEY F. et DESCIMON R., *L'absolutisme en France. Histoire et historiographie*, Paris, Seuil, 2002.
- DREVILLON H., *Les rois absolus 1629-1715*, Paris, Belin, 2011.
- DREVILLON H., WIEVIORKA O., *Histoire militaire de la France*, tome I, *Des Mérovingiens au Second Empire*, Paris Perrin/Ministère des Armées, 2018.
- GENET J.-PH., « La genèse de l'État moderne. Les enjeux d'un programme de recherche » dans *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, année 1997, 118, p. 3-18.
- LE GOFF J., *La nouvelle histoire*, Paris, éditions Complexes, [1978] 1988.
- LE ROUX N., *Le roi, la cour, l'État, de la Renaissance à l'absolutisme*, Seyssel, Champ Vallon, 2013.
- VOVELLE M., *Idéologie et mentalités*, Paris, Gallimard, 1982.

